

RÉUNION DU LUNDI 11 AVRIL 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LOUP HORS

L'an deux mil seize, le mardi onze avril, à 20 h 00 mn, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Samuel DUMAS, Maire.

Etaient présents : Samuel DUMAS, Maire (procuration de Corinne DURAND), Catherine LÉVÊQUE 1^{er} Adjoint (procuration de Pierre-Yves LE BERRE, 2^{ème} Adjoint), Pascal FREMONT, Arnaud TRIOMPHE, Florence VAN DEN BUSSCHE, Christophe TERTRE, Monique FERRUT (procuration de MASSOT Alice), Jean-Marc SAVIGNY, Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Pierre-Yves LE BERRE, 2^{ème} Adjoint (procuration à Catherine LÉVÊQUE), Alice MASSOT (procuration à Monique FERRUT), Corinne DURAND (procuration à Samuel DUMAS).

Madame Catherine LÉVÊQUE a été élue secrétaire

Dates de convocation et d'affichage : 29/03/2016.

Nombre de Conseillers Municipaux : - en exercice = 11. - présents = 08. - votants = 10.

2016-20

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2015 DU CCAS

Monsieur le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif du CCAS de l'exercice 2015, ainsi que le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Principal, dégageant un excédent de fonctionnement de clôture de 6 702,33 €.

2016-21

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif de l'exercice 2015, ainsi que le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Principal.

Les résultats de clôture de l'exercice sont les suivants :

• excédent de fonctionnement	640 087,23 €
• déficit d'investissement	<u>8 212,73 €</u>

Soit un résultat global de 631 874,50 €

2016-22

AFFECTATION DE RÉSULTAT – EXERCICE 2015

Le Conseil Municipal constatant que le Compte Administratif présente :

- En Section de fonctionnement :

- un résultat de clôture de l'exercice 2014	497 815,94
- un résultat positif pour l'exercice 2015	142 271,29
- soit un résultat de clôture de l'exercice 2015	640 087,23

- En Section d'investissement :
 - un résultat de clôture de l'exercice 2015 - 8 212,73
 - un solde des restes à réaliser 2015 7 000,00
 - soit un besoin de financement de : 15 212,73

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

- En Section d'investissement de l'exercice 2016
 - Au compte 1068 (recettes) 15 212,73
- En Section de fonctionnement de l'exercice 2016
 - Le solde au compte 002 (Résultat reporté) 624 874,50

Suite à la dissolution du CCAS au 31 décembre 2015, il faut intégrer l'excédent au résultat de clôture 2015 :

Soit : $640\,087,23 + 9\,021,40 = 649\,108,63$.

Le solde au compte 002 sera donc de 633 895,90

Adoptée à l'unanimité.

2016-23

TAUX D'IMPOSITION 2016 DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIÈRES

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition pour 2016 de la taxe d'habitation et des taxes foncières ainsi :

<i>Taxes</i>	<i>Taux</i>
Taxe d'habitation	11,57 %
Taxe foncière	20,90 %
Taxe foncière non bâtie	27,68 %

2016-24

PROVISION POUR RISQUE SUR EMPRUNT

Le Conseil Municipal décide d'inscrire une somme de 50 000,00 € au budget primitif 2016 (comme les trois années précédentes pour comptabiliser une provision pour risque au compte 15181.

2016-25

BUDGET PRIMITIF 2016

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le Budget Primitif 2016, présenté par Monsieur le Maire, de la manière suivante :

SECTION INVESTISSEMENT :

- Dépenses et recettes : 297 696,73 €

SECTION FONCTIONNEMENT :

- .924 010,45 € en recettes
- 670 519,00 € en dépenses

2016-26

AIDE VOYAGE SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil la demande d'aide émanant de Monsieur et Madame RAMPOGNA Emmanuel pour la classe découverte à Saint-Malo et au Mont Saint-Michel qui aura lieu les 13 et 14 juin 2016, auquel a participé leur fille Fantine RAMPOGNA et dont le coût s'élève à 50.00 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer la somme de 30 € à Monsieur et Madame RAMPOGNA Emmanuel.

2016-27

AIDE VOYAGE SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil la demande d'aide émanant de Monsieur et Madame RAMPOGNA Emmanuel pour le voyage à Londres qui a eu lieu du 21 au 25 mars 2016, auquel a participé leur fils Mattéo RAMPOGNA et dont le coût s'élève à 230.00 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer la somme de 76 € à Monsieur et Madame RAMPOGNA Emmanuel.

Vu le 10 Mai 2016
Pour affichage

Le Maire,
S. DUMAS